

Annexe 1 - Dossier de première demande de labellisation

Identification de la structure

- nom de la structure ;
- adresse du siège ;
- nom du représentant légal ;
- numéro unique d'identification attribué lors de l'inscription au répertoire des entreprises et des établissements ;
- date de déclaration d'existence de la structure ou de l'organisme auquel il se rattache ;
- nom du responsable de l'information jeunesse dans la structure.

Présentation des garanties apportées par la structure

Les garanties permettant la labellisation sont d'abord évaluées par la structure candidate à travers une autoévaluation, puis par le service instructeur.

Le contenu du dossier de labellisation est organisé en principes (colonne 1), objectifs opérationnels (colonne 2) et effets concrets (colonne 3) non négociables (en caractères gras) et optionnels (autres caractères). Il est ensuite validé par le service instructeur.

Les éléments de réponse pour remplir la colonne 4 « pièces justificatives » sont à rechercher dans les documents à fournir (statuts, projet de la structure, rapport d'activité, diagnostic territorial, etc.).

Les colonnes 5 et 6 sont à renseigner par la structure qui s'autoévalue.

La colonne 7 est réservée au service instructeur qui valide ou non l'autoévaluation.



Principes	Objectifs opérationnels	Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Pièces justificatives	Auto-évaluation		Avis du service instructeur
		jourioo		Oui	Non	
	Offrir une information objective et indépendante de toute influence religieuse, politique, idéologique ou commerciale	S'abstenir de tout positionnement politique, religieux ou commercial dans l'exercice de sa mission	Attestation sur l'honneur du dirigeant de la structure			
		Réunir au moins 1 fois par an l'assemblée générale des membres	Production d'un PV d'assemblée générale par an.			
1. Garantir une information objective	Présenter un fonctionnement démocratique (si la structure IJ est de forme associative)	Garantir la participation effective et le droit de vote des membres à jour de leurs obligations ainsi que la communication à ceux-ci des documents nécessaires à leur information, selon les modalités fixées par ses statuts ou son règlement intérieur	Production des statuts et du règlement intérieur			
		Faire approuver par l'assemblée générale le renouvellement régulier des membres chargés de l'administration ou de la direction ainsi que l'activité, le budget et les comptes de la structure	Production d'un PV d'assemblée générale par an.			



		Accueillir les jeunes sans distinction de sexe ou de religion	Production du projet de la structure prévoyant la mise en place de statistiques genrées de fréquentation de la structure	
2. Accueillir tous les jeunes sans	Accueillir et informer tous les jeunes sans discrimination au sens de l'article L. 225-1 du Code pénal	Adapter l'accueil aux publics les plus fragiles (jeunes sous-main de justice, jeunes sortant de l'ASE, jeunes en rupture familiale, jeunes illettrés) et aux publics à besoins spécifiques	Production du projet de la structure prévoyant une enquête de satisfaction auprès des usagers de la structure	
distinction		Produire des documents d'information simples et compréhensibles par tous	Production du projet de la structure prévoyant une enquête de satisfaction auprès des usagers de la structure	
	Respecter le droit à la vie privée des jeunes	Respecter le droit à ne pas révéler son identité	Production du projet de la structure prévoyant une enquête de satisfaction auprès des usagers de la structure comportant une question sur le respect de l'anonymat	



		Réaliser un diagnostic du territoire et des publics	Production d'un diagnostic récent	
	3. Proposer une information Associer les jeunes et	Associer les jeunes au diagnostic et à l'élaboration du projet de la structure IJ	Production de la méthodologie du diagnostic territorial, indiquant le rôle des jeunes	
The state of the s		Associer les jeunes à la gouvernance de la structure IJ	Production des statuts de l'association indiquant la place des jeunes dans les organes de gouvernance, ou présentation du projet modificatif de statut	
	Organiser la concertation des différents acteurs environnants sur les besoins des jeunes du territoire	Participation des partenaires aux groupes de travail sur le diagnostic		
territoire	territoire Toffic d information	Organiser l'animation du réseau sur les sujets émergents et l'adaptation des pratiques professionnelles aux besoins des jeunes	Production du programme d'animation de la structure prenant en compte les actions dédiées aux sujets et pratiques émergentes	
		Travailler en réseau avec les autres services et structures de jeunesse et les autres organismes qui interviennent auprès des jeunes	Présentation du rapport d'activité indiquant le nombre de réunions avec les partenaires dont les partenaires du SPRO	



	Mettre en place des partenariats pour fluidifier l'information qui concerne les jeunes	Présentation du rapport d'activité indiquant le nombre de conventions avec les partenaires, ou présentation de la cartographie des acteurs	
Offrir aux usagers, sur demande, un accompagnement individualisé	Présenter l'offre d'information en s'appuyant sur les demandes et les besoins des jeunes	Production du projet de la structure prévoyant la mise en parallèle de la structuration de l'offre d'information et des besoins exprimés dans le diagnostic	
permettant d'identifier clairement le besoin et de sélectionner les acteurs qui seront le mieux à même d'y répondre	Alimenter la boussole des droits en informations à caractère local (dès son déploiement)	Participation de la structure au Copil « boussole des droits »	
Contrôler l'adéquation	Co-construire avec les jeunes une analyse simplifiée de leurs attentes et de leurs profils en garantissant le respect de l'anonymat.	Production d'une analyse simplifiée et actualisée de leurs attentes et de leurs profils	
de l'offre avec les besoins des jeunes du territoire	Évaluer la capacité de la structure à faire évoluer son offre en fonction des demandes des jeunes	Production du projet de la structure prévoyant la mise en parallèle du résultat de l'enquête de satisfaction auprès des usagers et de l'évolution de l'offre	



	Faire remonter les informations au niveau national	nationales organisées par l'Unij	
	Offrir des réponses personnalisée aux questions posées Augmenter la fréquentation des	l'adéquation de l'offre d'informations par rapport aux besoins exprimés Présenter l'évolution des	
	structures IJ	chiffres de fréquentation	
à l'i	Respecter le fonds documentaire minimum (actuel CIDJ national e régional, documents thématiques quotidien régional)	t Production des abonnements	



		Diffuser gratuitement les guides d'information	Production des comptes de la structure attestant l'absence de produit issu de la délivrance d'information.	
	Délivrer une information gratuite	Mettre à disposition les informations en ligne	Recoupement de l'ensemble des informations produites sous format papier avec les contenus disponibles en ligne.	
4. Offrir gratuitement des		Mettre à disposition des conditions matérielles gratuites d'accès à l'information	Entrée gratuite	
conditions matérielles, des modalités d'information et des services adaptés aux	Proposer des horaires d'ouverture adaptés aux disponibilités et	Installer la structure dans un lieu proche des lieux de vie des jeunes et/ou d'une structure administrative concernant les jeunes (cité des métiers, maison de l'emploi, etc.), accessible en transports en commun, respectueux des normes de sécurité	Production du projet de la structure prévoyant une enquête de satisfaction comportant une série de questions sur l'accessibilité	
besoins des jeunes	aux besoins des jeunes et mettre à disposition du matériel informatique en qualité et nombre	Déterminer des horaires d'ouverture adaptés aux disponibilités et aux besoins des jeunes	Production du projet de la structure prévoyant une enquête de satisfaction comportant une série de questions sur l'accessibilité	
	suffisant	Distinguer un espace pour l'information généraliste/un espace pour la réception en entretien	Existence d'espaces dédiés pour l'information généraliste, et pour la réception en entretien	



	Mettre à disposition du matériel informatique alimenté en haut débit en quantité adaptée à la fréquentation Encourager le transfert de fichiers vers les boites mails personnelles	Production du projet de la structure prévoyant une enquête de satisfaction comportant une série de questions sur l'accessibilité Production du projet de la structure prévoyant politique	
	des jeunes et limiter 1'impression des documents.	environnementale concernant la consommation de papier	
	Délivrer des informations sur le fonctionnement de la structure IJ par un site dédié ou un onglet sur le site de la collectivité porteuse	Existence d'un accueil en ligne	
Délivrer des informations sur leur fonctionnement par le	Déployer, lorsqu'elle est mise en place, la « boussole des droits » sur les ordinateurs de consultation et développer les compétences des jeunes pour utiliser ce nouvel outil	100 % des ordinateurs équipés d'un raccourci vers la « boussole des droits » et 100 % des conseillers formés à l'application	
biais de moyens de communication adaptés	Favoriser les informations accessibles sur smartphone	Production du projet de la structure prenant en compte une politique environnementale concernant la consommation de papier	
	Tendre vers la communication des documents d'information sous forme numérique Prendre un abonnement à la documentation nationale éditée par le CIDJ: « actuel CIDJ »	Production du projet de la structure prenant en compte une politique environnementale concernant la consommation de papier	



Accompagner les jeunes dans l'accès aux droits en développant à la fois une offre de services généralistes liée à l'insertion	Offrir une information exacte, pratique, facile à utiliser Développer une offre de services généralistes liés à l'insertion professionnelle (aide à la rédaction de CV, lettre de motivation, etc.) Développer une offre de services diversifiée dans les champs que	Production des abonnements Production du projet de la structure prévoyant une enquête de satisfaction comportant une question sur le caractère pratique de l'information Production du projet de la structure prévoyant une enquête de satisfaction comportant une question sur la qualité de l'offre de services liés à l'insertion professionnelle. Production du projet de la structure prévoyant une enquête de satisfaction	
professionnelle et une offre de services thématisés, notamment, dans les champs du logement, de l'emploi, de la	couvre l'IJ et de mise en relation avec les structures d'information thématisées (logement, emploi, etc.)	comportant une question sur la capacité de la structure à orienter le jeune vers les structures partenaires adaptées à son projet Production du projet de la	
santé, de la mobilité, et l'engagement	Accompagner les jeunes plus particulièrement dans l'accès aux droits (utilisation de la boussole des droits), la mobilité, l'accès à l'engagement	structure prévoyant une enquête de satisfaction comportant une question sur la qualité de l'accompagnement proposé	



	Développer une offre « hors les murs » pour les jeunes les plus fragilisés, en lien avec le tissu associatif local (clubs de prévention, éducateurs de rues, etc.)	Production du projet de l'association prévoyant la création d'une offre « hors les murs »	
	1 équivalent temps plein minimum positionné physiquement au sein de la structure « Information Jeunesse » mais qui peut avoir des missions complémentaires à sa mission principale d'animation de la structure.	Respect des seuils minimum	
humains nécessaires à l'animation de la structure	Pour les structures régionales, 1 équivalent temps plein dédié à l'animation du réseau pour cinquante structures labellisées	Respect des seuils minimums	
	Pour les structures régionales, adapter la masse salariale à l'équilibre financier de la structure	Tableau des ETP et budget réalisé	



		Formation spécialisée en gestion de ressources humaines pour le responsable ressources humaines de la structure régionale	Attestation des diplômes ou compétence minimum ; ou inscription dans le plan de formation les formations à acquérir	
5 Dispenser upo		Responsable structure régionale : formation niveau III	Production des copies des diplômes	
5. Dispenser une information de manière		Expérience d'information et d'accueil du public	Production de CV ou de VAE	
professionnelle par des personnels	Garantir une qualification minimale	Utilisation des outils numériques courants	Production de CV ou de VAE	
formés à cet effet dans le cadre des	des informateurs	Adhésion à l'Unij	Être à jour de l'adhésion	
réseaux régional, national et international de	jeunesse	Participation aux réunions d'information du réseau IJ organisées par l'Unij	Production d'attestations de participation aux réunions	
l'Information jeunesse		Production de documents d'information de portée régionale (objectif réservé au label régional)	Production des documents	
		Coordination de l'animation et de la formation des acteurs IJ au niveau régional (objectif réservé au label régional)	Production du plan d'animation et de formation annuel	



6. Organiser avec		Disposer d'un outil d'évaluation périodique	Production du projet de la structure	
les services de l'État l'évaluation de l'activité de la structure	Prévoir dans le projet de la structure IJ une évaluation des actions menées	Prendre en compte les résultats de l'évaluation pour faire évoluer les projets		
		Publication annuelle d'un rapport d'activité	Production d'un rapport annuel	

Pièces à joindre au dossier

- 1° Une copie de l'acte ou le document officiel (par exemple l'organigramme) justifiant de l'existence de la structure ;
- 2° Une copie de l'acte désignant la composition de l'organe dirigeant de la structure ou de l'assemblée délibérante sous la responsabilité de laquelle est placée la structure ;
- 3° Les copies des comptes et du rapport d'activité de l'organisme relatifs au dernier exercice clos ;
- 4° Toutes pièces étayant les garanties applicables visées aux articles 2 à 8 de l'arrêté du 19 avril 2017 dont le projet de l'association et ses statuts
- 5° Toutes pièces jointes permettant d'étayer l'autoévaluation.

À noter que le projet de la structure doit mettre en évidence la place de la structure IJ dans la politique locale menée en direction des jeunes. Il doit notamment montrer comment la structure interagit avec les autres espaces d'accueil de jeunes dans des domaines spécialisés et montrer la complémentarité des dispositifs ainsi que la collaboration entre les acteurs locaux. Un développement particulier est attendu sur la place de la structure dans l'organisation locale et la mise en œuvre du SPRO.